



RAPPORT  
**de la Commission sociale et culturelle**  
au  
CONSEIL GÉNÉRAL  
concernant

**la demande d'un crédit d'engagement pour la  
réfection des infrastructures techniques, ludiques et  
aquatiques de la piscine de plein air de la Blancherie**

Document de travail à l'usage du Conseil Général

Madame la Présidente du Conseil général,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

La commission sociale et culturelle s'est réunie à une reprise pour l'analyse du message du conseil municipal au conseil général concernant la demande d'un crédit d'engagement pour la réfection des infrastructures techniques, ludiques et aquatiques de la piscine de plein air de la Blancherie.

La commission a tenu une séance le 13 mai 2019 en présence de M. Blaise Crittin et de Mme Nadine Pardo.

La commission leur adresse, ainsi qu'à leurs collaborateurs, ses remerciements les plus chaleureux pour leurs explications claires et les informations intéressantes fournies.

Pour l'analyse du message du conseil municipal sur la réfection de la piscine de la Blancherie la commission a siégé dans la composition suivante :

**Président :** Christian Mirailès

**Vice-président :** Olivier Juillerat

**Rapporteur :** Jérôme Amos

**Membres :** Johanne Guex  
Isabelle Gianadda  
Michael Jacquier  
Gabriel Mukuna  
Chantal Pallara-Paladini  
Brigitte Pfister  
Pierre Schüpbach  
Thierry Stalder

## I ENTREE EN MATIERE ET VOTE D'ENTREE EN MATIERE

Le message du conseil municipal sur la demande d'un crédit d'engagement pour la réfection des infrastructures techniques, ludiques et aquatiques de la piscine de plein air de la Blancherie a été examiné dans le détail par la commission sous l'angle social et culturel comme le prévoit le règlement du conseil général.

La commission sociale et culturelle, à l'unanimité de ses 11 membres présent, propose au conseil général d'accepter l'entrée en matière le message du conseil municipale sur la réfection de la piscine de la Blancherie.

Document de travail à l'usage du Conseil général

## II ANALYSE GENERALE

Suite à la présentation de M. Blaise Crittin et de Mme Nadine Pardo, la commission sociale et culturelle se permet de demander au conseil municipal d'observer les points suivants.

1. La réfection de la piscine aura pour conséquence quasiment inévitable une augmentation du prix des entrées. D'un point de vue social, la commission insiste pour que le prix d'entrée demeure bas afin de garantir un bon accès à cet espace à tous les habitants de la commune, quels que soient leurs revenus. Comme pour d'autres infrastructures, la piscine de la Blancherie bénéficie à tous les citoyens du Valais central mais ce sera principalement la ville de Sion qui investit et donc les Sédunois. De ce fait, la CSC propose une tarification indigène moins chère que pour les visiteurs hors commune.
2. La commission sociale et culturelle a constaté qu'il existait une demande de la part de la population pour la tranche horaire : 6h00 - 08h00. En effet, plusieurs individus trouvent intéressant de pouvoir aller nager quelques bassins le matin avant le travail. Il serait donc bon d'envisager une ouverture matinale.
3. La CSC salue le travail fait avec Procap, mais rend attentif le conseil municipal à bien analyser toutes les situations pour assurer un accès uniforme aux infrastructures.
4. La commission sociale et culturelle apprécie la réflexion faite au niveau des zones d'ombre dans le secteur des pataugeoires et le désire de garder un grand espace vert.
5. Il est bien dommage que ce secteur vert de la ville de Sion ne soit utilisé que quelques mois durant l'année. La CSC comprend que les démarches pour une ouverture du parc de manière annuelle soient difficiles, mais demande une vraie réflexion globale sur la manière et la possibilité d'utiliser le parc de manière efficiente en dehors de la période estivale.
6. D'un point de vue culturel, la commission sociale et culturelle, trouverait bénéfique d'organiser des animations thématiques journalières à la piscine de la Blancherie durant la période estivale. En effet, certains membres de la commission gardent un très bon souvenir de l'époque où la piscine proposait un service de bibliothèque. Il semblerait que la Médiathèque Valais cherche régulièrement des emplacements en dehors de ses murs. Pourquoi ne pas envisager un nouveau partenariat avec la Médiathèque Valais ou réfléchir à d'autres possibilités avec les différentes associations culturelles de la ville ?

### III CONCLUSION DE LA COMMISSION ET VOTE FINAL

Après une analyse exhaustive du message du conseil municipal sur la réfection de la piscine de la Blancherie, la Commission Sociale et Culturelle y voit un projet ambitieux et indispensable pour la ville de Sion.

La commission note toutefois avec regret que les conseillers généraux sont mis devant un choix qui n'en est pas vraiment un : restaurer la piscine de la Blancherie qui n'est actuellement plus aux normes ou la voir purement et simplement fermer ses portes.

Malgré cela, et compte tenu de l'examen effectué, la commission sociale et culturelle propose d'approuver, à l'unanimité de ses 11 membres, le message du conseil municipal sur la réfection de la piscine de la Blancherie, une infrastructure que tous considèrent comme primordiale pour toute la population sédunoise.

**Le président :**

Christian Mirailès



**Le rapporteur :**

Amos Jérôme



Sion, le 29 mai 2019

## Liste des présences - Piscine Blancherie

### Membres permanents

13.05.19

Mirailès Christian - Président	x
Juillerat Olivier - Vice-Président	x
Amos Jérôme - Rapporteur	x
Gianadda Isabelle	x
Guex Johanne	x
Jacquier Michael	x
Mukuna Akanga	x
Pallara - Paladini Chantal	x
Pfister Brigitte	x
Schüpbach Pierre	x
Stalder Thierry	x

### Membres suppléants


Total

11